

**CONSEIL DE LA CULTURE  
DES LAURENTIDES**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

Exercice terminé le 31 mars 2015



---

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

## TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 mars 2015

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1
<b>ÉTATS FINANCIERS :</b>	
Produits et charges	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
<b>NOTES COMPLÉMENTAIRES</b>	7
<b>AUTRES RENSEIGNEMENTS :</b>	
Annexe A - Projets, ententes et mandats spéciaux	12
B - Produits autonomes	12
C - Charges de fonctionnement	13



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Sainte-Agathe-des-Monts

124, rue Saint-Vincent  
Sainte-Agathe-des-Monts  
Qc J8C 2B1  
T. 819 326.3400  
F. 819 326.8839

### Saint-Jérôme

3-4-255, rue De Martigny O.  
Saint-Jérôme  
Qc J7Y 2G4  
T. 450 432.8625  
F. 450 432.8868

### Mont-Tremblant

969, rue de Saint-Jovite  
bur. 201, Mont-Tremblant  
Qc J8E 3J8  
T. 819 425.8691  
F. 819 425.9266

### Sainte-Adèle

916, boul. de Sainte-Adèle  
bur. 112, Sainte-Adèle  
Qc J8B 2N2  
T. 450 229.2987  
F. 450 229.7749

### Lachute

408A, rue Principale  
Lachute  
Qc J8H 1Y2  
T. 450 562.3775  
F. 450 562.1757

### Blainville

905, boul. Michèle-Bohec  
bur. 100, Blainville  
Qc J7C 5J6  
T. 450 971.1550  
F. 450 971.4646

### Rivière-Rouge

709, rue de l'Annonciation Nord  
Rivière-Rouge  
Qc J0T 1T0  
T. 819 275.1666  
F. 819 275.1113

Amyot Gélinas  
S.E.N.C.R.L.

SANS FRAIS  
1.877 326.3400

info@amyotgelinas.com  
amyotgelinas.com

Aux administrateurs de  
Conseil de la culture des Laurentides

### Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES, qui comprennent le bilan au 31 mars 2015, et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>

Comptables professionnels agréés

Saint-Jérôme  
le 5 juin 2015

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

## PRODUITS ET CHARGES

Exercice terminé le 31 mars

	2015			2014	
	Fonds d'administration		Fonds des immobilisations	Total	Total
	Prévisions	Réalisation			
<b>PRODUITS</b>					
Contributions					
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	216 104 \$	216 104 \$	- \$	216 104 \$	216 104 \$
Conseil des arts et des lettres du Québec	16 269	16 269	-	16 269	18 769
Autres contributions	2 900	400	-	400	4 103
	<u>235 273</u>	<u>232 773</u>	-	<u>232 773</u>	<u>238 976</u>
Projets, ententes et mandats spéciaux (annexe A)	217 554	90 042	-	90 042	115 565
Autonomes (annexe B)	38 755	36 119	-	36 119	41 327
	<u>491 582</u>	<u>358 934</u>	-	<u>358 934</u>	<u>395 868</u>
<b>CHARGES</b>					
Projets, ententes et mandats spéciaux (annexe A)	203 919	90 151	-	90 151	104 618
Fonctionnement (annexe C)	285 131	267 669	-	267 669	281 956
Amortissement des immobilisations corporelles	1 531	-	1 709	1 709	1 879
	<u>490 581</u>	<u>357 820</u>	<u>1 709</u>	<u>359 529</u>	<u>388 453</u>
<b>RÉSULTAT</b>	<u>1 001 \$</u>	<u>1 114 \$</u>	<u>( 1 709) \$</u>	<u>( 595) \$</u>	<u>7 415 \$</u>

---

## CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

### ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars

	2015			2014	
	<u>Fonds d'ad- ministration</u>	<u>Fonds des immobili- sations</u>	<u>Fonds de réserve</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	34 921 \$	6 362 \$	- \$	41 283 \$	33 868 \$
Résultat	1 114	( 1 709)	-	( 595)	7 415
Virement interfonds	<u>( 24 000)</u>	<u>-</u>	<u>24 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>12 035 \$</u>	<u>4 653 \$</u>	<u>24 000 \$</u>	<u>40 688 \$</u>	<u>41 283 \$</u>

---

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

## BILAN

31 mars

2015                      2014

### ACTIF

#### ACTIF À COURT TERME

Encaisse	144 594 \$	35 953 \$
Placements temporaires	584	584
Débiteurs (note 3)	34 199	35 785
Charges payées d'avance	<u>1 807</u>	<u>3 032</u>

181 184                      75 354

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

4 653                      6 362

185 837 \$                      81 716 \$

### PASSIF

#### PASSIF À COURT TERME

Créditeurs (note 6)	19 605 \$	40 433 \$
Produits reportés	<u>125 544</u>	<u>-</u>

145 149                      40 433

#### ACTIF NET

Investi en immobilisations	4 653	6 362
Grevé d'affectations d'origine interne (note 7)	24 000	-
Non grevé d'affectations	<u>12 035</u>	<u>34 921</u>

40 688                      41 283

185 837 \$                      81 716 \$

#### ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 8)

#### POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

....., administrateur

....., administrateur



---

## CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

### FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

2015                      2014

### ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Résultat ( 595) \$                      7 415 \$

Élément n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :

Amortissements 1 709                      1 879

1 114                      9 294

Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux  
activités d'exploitation

107 527                      ( 20 786)

108 641                      ( 11 492)

-----

### ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Remboursement de la dette -                      ( 31)

-----

### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Encaissement de placements temporaires -                      22 360

Acquisition d'immobilisations corporelles -                      ( 1 313)

-                      21 047

-----

### AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE

108 641                      9 524

### ENCAISSE AU DÉBUT

35 953                      26 429

### ENCAISSE À LA FIN

144 594 \$                      35 953 \$

-----



---

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2015

### 1. STATUTS ET OBJECTIF

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies (Québec)*. Son objectif est d'appuyer le développement des arts et de la culture sur son territoire. Il regroupe, représente et offre des services aux intervenants de l'ensemble des domaines artistiques et culturels des Laurentides. La concertation menée par le Conseil de la culture des Laurentides conduit à des actions de sensibilisation, de représentation, de promotion et de développement auprès des principaux acteurs du milieu culturel régional et lui permet de jouer un rôle-conseil auprès de différents partenaires.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir concernant les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

#### Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation des services et à l'administration de l'organisme sont présentés dans le fonds d'administration.

Le fonds d'immobilisations comprend les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

---

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2015

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Constatation des produits et des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les commandites, sous forme de biens et services reçus à titre gratuit, ne sont pas constatées dans les états financiers de l'organisme.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Équipement informatique	30 %
Mobilier de bureau	20 %

#### Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des comptes clients et des contributions gouvernementales à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et des salaires et vacances courus.

---

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2015

<b>3. DÉBITEURS</b>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Clients	7 361 \$	13 894 \$
Taxes	5 077	6 742
Contributions gouvernementales	<u>21 761</u>	<u>15 149</u>
	<u>34 199 \$</u>	<u>35 785 \$</u>

<b>4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<u>2015</u>		<u>2014</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>
Équipement informatique	45 464 \$	42 404 \$	3 060 \$
Mobilier de bureau	<u>20 843</u>	<u>19 250</u>	<u>1 991</u>
	<u>66 307 \$</u>	<u>61 654 \$</u>	<u>4 653 \$</u>
			<u>6 362 \$</u>

## 5. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant maximum autorisé de 40 000 \$, renouvelable annuellement et garantie par les contributions gouvernementales à recevoir et autres créances. Tout emprunt bancaire, relatif à cette marge de crédit, porte intérêt au taux de 6,85 %.

---

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2015

<b>6. CRÉDITEURS</b>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Fournisseurs	3 220 \$	24 983 \$
Salaires et vacances	<u>16 385</u>	<u>15 450</u>
	<u>19 605 \$</u>	<u>40 433 \$</u>

## 7. VIREMENTS INTERFONDS ET ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, un montant total de 24 000 \$ a été viré du fonds d'administration au fonds de réserve pour pourvoir à l'acquisition d'équipement pour un montant de 12 000 \$ et pour pourvoir aux frais éventuels d'un déménagement pour un montant de 12 000 \$. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins les montants grevés d'affectations d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

## 8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé par baux et par contrats de location-exploitation. Le solde des engagements suivant ces baux et contrats s'établit à 34 058 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2016	-	23 440 \$
2017	-	2 991 \$
2018	-	2 991 \$
2019	-	2 991 \$
2020	-	1 645 \$

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2015

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### **Risques et concentrations**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2015.

#### **Risque de crédit**

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et n'a pratiquement jamais de mauvaises créances.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

#### **Risque de marché**

Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

#### **Risque de taux d'intérêt**

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable, tels que les placements de portefeuille. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

# CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

## ANNEXES A ET B - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

	2015		2014	
<b>A - PROJETS, ENTENTES ET MANDATS SPÉCIAUX</b>	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Formation continue et perfectionnement	42 910 \$	42 910 \$	- \$	- \$
Événement La culture en affaires	-	-	-	564
Portrait culturel régional	-	-	-	8 789
Héritage culturel des Laurentides	-	-	-	( 250)
CLD - Services	2 200	2 200	-	-
CRÉ - Développement culturel	34 766	34 766	-	-
CRÉ - Réseau muséal des Laurentides	1 466	537	929	-
Politiques culturelles	-	-	-	1 800
Sociétés d'histoire	-	-	-	44
Forum sur la participation culturelle des jeunes	8 700	9 738	( 1 038)	-
	<u>90 042 \$</u>	<u>90 151 \$</u>	<u>( 109) \$</u>	<u>10 947 \$</u>

## B - PRODUITS AUTONOMES

	2015		2014
	<u>Prévisions</u>	<u>Réalisation</u>	<u>Réalisation</u>
Location de salle et matériel	1 200 \$	1 200 \$	300 \$
Commandites	5 000	5 000	5 040
Cotisation des membres	15 000	15 075	16 835
Inscriptions - formation et perfectionnement	14 137	12 899	18 408
Revenus de placement	2 093	594	5
Remboursements de déplacements	1 325	1 351	739
	<u>38 755 \$</u>	<u>36 119 \$</u>	<u>41 327 \$</u>

---

## CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

---

### ANNEXE C - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

	<u>2015</u>	<u>2014</u>	
<b>C - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<u>Prévisions</u>	<u>Réalisation</u>	<u>Réalisation</u>
Salaires et charges sociales	200 744 \$	182 700 \$	181 977 \$
Assemblée générale	2 763	2 763	1 982
Assurances	1 386	1 386	1 352
Cotisations et abonnements	1 232	1 319	925
Entretien général	1 500	1 625	1 624
Formation	4 548	4 234	7 560
Fournitures de bureau et impression	4 129	5 261	4 223
Frais de déplacements et de représentation	11 129	11 254	11 712
Grands prix de la culture	10 304	10 304	10 187
Intérêts et frais bancaires	1 271	989	1 743
Location d'équipement	4 000	4 706	4 368
Loyer	21 000	20 449	20 266
Services contractuels	8 086	7 908	19 151
Services professionnels	4 661	4 629	4 482
Taxes et permis	2 251	2 173	2 791
Télécommunications	6 127	5 969	7 613
	<u>285 131 \$</u>	<u>267 669 \$</u>	<u>281 956 \$</u>